



2

Rapport de gestion

Trimestre terminé
le 30 juin 2024



Le présent rapport de gestion analyse les résultats d'exploitation et la situation financière de 5N Plus inc. (la « Société » ou « 5N+ ») et vise à aider le lecteur à mieux comprendre son contexte d'affaires, ses stratégies, sa performance et ses facteurs de risque. Le présent rapport de gestion doit être lu avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le deuxième trimestre de 2024 et les états financiers consolidés audités et les notes correspondantes pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (« normes IFRS de comptabilité » ou « IFRS »), à moins d'indication contraire. Il a été préparé conformément aux exigences des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Tous les montants figurant dans le présent rapport de gestion sont exprimés en dollars américains, et tous les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars américains, à moins d'avis contraire.

L'information figurant dans le présent rapport de gestion inclut tous les changements importants survenus jusqu'au 5 août 2024, date à laquelle il a été approuvé par le conseil d'administration de la Société. Sauf indication contraire, les termes « nous », « nos », « notre » et « le groupe » font référence à la Société et à ses filiales. Le « T2 2024 » et le « T2 2023 » correspondent aux périodes de trois mois closes respectivement les 30 juin 2024 et 2023 et le « S1 2024 » et le « S1 2023 » correspondent aux périodes de six mois closes respectivement les 30 juin 2024 et 2023.

Mesures non conformes aux IFRS

Le présent rapport de gestion renferme certaines mesures financières et certains ratios financiers non conformes aux IFRS qui n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS de comptabilité et, par conséquent, ils pourraient ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Les mesures financières et les ratios financiers non conformes aux IFRS comprennent : le carnet de commandes, les nouvelles commandes, le BAIIA, la marge du BAIIA, le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté, les charges d'exploitation ajustées, le résultat net ajusté, le résultat de base ajusté par action, la marge brute ajustée, la marge brute ajustée en pourcentage, le total de la dette, la dette nette, le ratio dette nette/BAIIA, le fonds de roulement et le ratio du fonds de roulement.

Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour les définitions, d'autres informations et les rapprochements aux mesures conformes aux normes IFRS de comptabilité les plus directement comparables.

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certains énoncés compris dans le présent rapport de gestion peuvent être prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières en vigueur. Ces énoncés prospectifs sont fondés sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses que la Société juge raisonnables lorsqu'elles sont formulées, notamment, que 5N+ sera en mesure de maintenir en poste et d'embaucher du personnel clé et de préserver les relations avec ses clients, ses fournisseurs et ses autres partenaires commerciaux; que 5N+ continuera de mener ses activités dans le cours normal des affaires; que 5N+ sera en mesure de mettre en œuvre sa stratégie de croissance; que 5N+ réussira à traiter les commandes de son carnet de commandes en temps opportun; que 5N+ ne subira pas de problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement ou de perturbations importantes de l'approvisionnement en matières premières à des conditions concurrentielles; que 5N+ sera en mesure de générer de nouvelles ventes, de produire, de livrer et de vendre des produits aux volumes et aux prix prévus et de contrôler ses coûts; ainsi que sur d'autres facteurs jugés appropriés et raisonnables dans les circonstances. Toutefois, rien ne garantit que ces estimations et ces hypothèses se révéleront exactes. Ces énoncés ne constituent pas une garantie du rendement futur, reposent sur des hypothèses et comportent des risques et des incertitudes difficiles à prévoir et qui peuvent faire en sorte que les résultats, la performance ou les réalisations réels de la Société diffèrent sensiblement des résultats, de la performance ou des réalisations futurs, exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Une description des risques qui touchent l'entreprise et les activités de la Société est présentée à la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de 2023 de 5N+ daté du 27 février 2024 et à la note 10 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de trois mois et de six mois closes les 30 juin 2024 et 2023, qui peuvent être consultés sur le site de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

En règle générale, les énoncés prospectifs se distinguent par l'emploi du futur et du conditionnel et par l'utilisation de termes tels que « croire » ou « s'attendre à », à la forme positive et négative, de variantes de ces termes ou de termes similaires. Rien ne garantit que les événements prévus dans les énoncés prospectifs du présent rapport de gestion se produiront ou, s'ils se produisent, quels seront les avantages que 5N+ pourra en tirer. Plus particulièrement, rien ne garantit la performance financière future de 5N+. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion sont valables en date de celui-ci, et la Société n'a aucune obligation de mettre publiquement à jour ces énoncés prospectifs afin de tenir compte de nouveaux renseignements, obtenus ultérieurement ou autrement, à moins d'y être obligée en vertu des lois sur les valeurs mobilières en vigueur. Le lecteur est averti de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs.

Aperçu

5N+ est un chef de file mondial dans la production de semiconducteurs spécialisés et de matériaux de haute performance. Ces matériaux ultrapurs constituent souvent la partie critique des produits de ses clients, qui comptent sur la fiabilité d'approvisionnement de 5N+ pour assurer la performance et la durabilité de leurs propres produits. La Société déploie un éventail de technologies exclusives et éprouvées pour mettre au point et fabriquer ses produits, lesquels donnent lieu à de nombreuses utilisations dans différents secteurs de pointe, notamment les énergies renouvelables, la sécurité, la filière spatiale, l'industrie pharmaceutique, l'imagerie médicale et la production industrielle. 5N+, dont le siège social est situé à Montréal (Québec, Canada), gère des centres de recherche-développement, de production et de vente stratégiquement situés dans plusieurs pays, notamment en Europe, en Amérique du Nord et en Asie.

Vision, mission et valeurs

La vision de la Société est de fournir aux industries critiques les produits essentiels à leur développement grâce à une technologie des matériaux de pointe, et son objectif est de propulser la croissance de ces marchés en concevant et en fabriquant des matériaux de pointe qui favorisent la performance des produits finaux.

La Société a pour mission d'être essentielle à ses clients, d'offrir une culture prisée par ses employés et d'inspirer confiance à ses actionnaires. Ses valeurs fondamentales sont l'intégrité, l'engagement, l'orientation client, avec une attention particulière sur le développement durable, l'amélioration continue, la santé et la sécurité.

Information sectorielle

Les deux secteurs opérationnels présentés par la Société sont le secteur Semiconducteurs spécialisés et le secteur Matériaux de haute performance. Les opérations et activités qui s'y rapportent sont gérées dans ce sens par les principaux décideurs de la Société. Des données financières et opérationnelles sectorielles et des indicateurs clés de performance définis sont utilisés pour gérer ces secteurs opérationnels, pour analyser la performance et pour affecter les ressources. La performance financière d'un secteur donné est évaluée principalement en fonction des produits et du BAIIA ajusté¹, lesquels font l'objet d'un rapprochement avec les chiffres consolidés compte tenu des produits et des charges du siège social de la Société.

Les activités du secteur Semiconducteurs spécialisés sont exercées en Amérique du Nord et en Europe. Ce secteur fabrique et vend des produits utilisés dans plusieurs applications destinées aux secteurs de l'énergie renouvelable, des satellites spatiaux ainsi que de l'imagerie. Les marchés essentiellement concernés sont ceux des produits photovoltaïques (énergie solaire terrestre et spatiale), de l'imagerie médicale, de l'imagerie infrarouge, de l'optoélectronique et des applications avancées dans les secteurs de l'électronique. Ces produits entrent dans la composition de composés semiconducteurs, de substrats semiconducteurs, de métaux de très grande pureté, de substrats semiconducteurs fabriqués par épitaxie et de cellules solaires. Les produits et les résultats associés aux services et aux activités de recyclage fournis aux clients du secteur Semiconducteurs spécialisés sont inclus dans ce secteur.

Les activités du secteur Matériaux de haute performance sont exercées en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Ce secteur fabrique et vend des produits qui sont utilisés dans plusieurs applications destinées aux secteurs des produits pharmaceutiques, des soins de santé et de la production industrielle. Les principaux produits sont vendus sous forme d'ingrédients pharmaceutiques actifs, d'additifs alimentaires pour animaux, de produits chimiques spécialisés, de métaux de qualité commerciale, d'alliages et de poudres spécialisées. Toutes les ventes de métaux de qualité commerciale et de poudre spécialisées ont été regroupées dans les ventes du secteur Matériaux de haute performance. Les produits et les résultats associés aux services et aux activités de recyclage fournis aux clients du secteur Matériaux de haute performance sont inclus dans ce secteur.

Les charges du siège social et les frais généraux, frais de vente et frais d'administration non affectés ainsi que les charges financières (produits financiers) sont regroupés sous « Siège social ».

¹ Mesures non conformes aux IFRS qui n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qui, par conséquent, pourraient ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Forte croissance d'un exercice à l'autre, stimulée par les marchés stratégiques

Les mesures clés de la performance solides enregistrées par la Société pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2024, soit les produits, le BAIIA ajusté, la marge brute ajustée¹ et le carnet de commandes¹, sont le résultat de la stratégie ciblée mise en œuvre par la direction. Cette stratégie est axée sur l'obtention de volumes supplémentaires dans le secteur Semiconducteurs spécialisés, l'établissement de prix avantageux et le maintien d'une combinaison de produits favorable grâce à des partenariats à valeur ajoutée avec les clients dans des marchés finaux critiques et à forte croissance. Cette stratégie s'appuie sur le programme d'excellence commerciale de 5N+ et ses projets stratégiques d'accroissement de la capacité qui lui permettront d'exécuter ses contrats et de saisir d'autres occasions de croissance dans le futur, notamment dans les marchés de l'énergie renouvelable terrestre et de l'énergie solaire spatiale.

Tous les montants sont exprimés en dollars américains.

Pour le deuxième trimestre de 2024, les produits ont augmenté de 26 % pour atteindre 74,6 M\$, en raison principalement de la forte croissance dans le secteur Semiconducteurs spécialisés et sur ses marchés stratégiques. Le BAIIA ajusté a augmenté de 24 % pour atteindre 13,5 M\$, soutenu par la hausse des volumes dans les marchés stratégiques de l'énergie renouvelable terrestre et de l'énergie solaire spatiale ainsi que par l'évolution des prix par rapport à l'inflation. La marge brute ajustée a augmenté de 20 % pour s'établir à 23,4 M\$ pour le deuxième trimestre de 2024, en raison des facteurs mentionnés ci-dessus. La marge brute ajustée en pourcentage¹ des ventes est également demeurée solide à 31,3 %, comparativement à 32,9 % pour le deuxième trimestre de 2023, en raison d'une combinaison de produits moins favorable dans le secteur Matériaux de haute performance. Le carnet de commandes a atteint le niveau quasi record de 245,0 M\$, ce qui représente 300 jours de produits annualisés au 30 juin 2024, avec un carnet de commandes qui, dans les faits, se prolonge au-delà des douze prochains mois pour le secteur Semiconducteurs spécialisés.

À la mi-exercice, les deux projets d'accroissement de la capacité annoncés antérieurement par la Société progressent comme prévu et sont en voie d'achèvement. À Montréal, la nouvelle installation de fabrication de composés semiconducteurs devrait être mise en service au cours du troisième trimestre de 2024 et ultimement permettre un accroissement de la capacité de 100 % par rapport aux volumes de 2022. Chez AZUR SPACE Solar Power GmbH (« AZUR ») à Heilbronn, en Allemagne, de nouveaux réacteurs devraient également être mis en service au cours du troisième trimestre de 2024 dans le cadre de nos projets visant à accroître la capacité de 30 % d'ici la fin de 2024 par rapport aux niveaux de 2022.

Semiconducteurs spécialisés

Pour le deuxième trimestre de 2024, la croissance impressionnante des produits et du BAIIA ajusté, pour le secteur Semiconducteurs spécialisés a été stimulée par ses marchés stratégiques. Les produits se sont en effet établis à 52,3 M\$, soit une hausse de 44 %, et le BAIIA ajusté, à 13,1 M\$, soit une hausse 61 %. La marge brute ajustée en pourcentage des ventes a également été solide à 33,0 %. Le carnet de commandes du secteur représentait 365 jours à la clôture du trimestre. Dans les faits, le carnet de commandes se prolonge au-delà des douze prochains mois en raison de la conclusion de contrats à long terme.

Au cours du deuxième trimestre de 2024, 5N+ a annoncé le renouvellement et la prolongation de son entente d'approvisionnement avec son client de longue date, First Solar, Inc. (« First Solar »). En vertu de cette entente, la Société fournira à First Solar un plus grand volume de matériaux semiconducteurs spécialisés utilisés dans la fabrication de modules photovoltaïques solaires à couches minces. L'entente renouvelée, selon des modalités commerciales favorables, représente une hausse des volumes de 50 % pour les deux prochaines années par rapport à l'entente précédente. Dans le cadre de cette entente, 5N+ et First Solar continueront également de collaborer à la mise au point et à la fourniture d'autres produits d'énergie renouvelable terrestre en appui à la croissance et au perfectionnement de la technologie à couches minces.

¹ Mesures non conformes aux IFRS qui n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qui, par conséquent, pourraient ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Au début du deuxième trimestre de 2024, la Société a également annoncé que le département de la Défense des États-Unis lui avait octroyé une subvention de 14,4 M\$, sous réserve de certaines conditions et de l'atteinte de jalons prédéfinis sur une période de quatre ans. Cette subvention vise à soutenir l'installation de fabrication de substrats de germanium de la Société à St. George, en Utah.

Matériaux de haute performance

Dans le secteur Matériaux de haute performance, les produits ont été de 22,2 M\$, en légère baisse par rapport à 22,8 M\$ pour le deuxième trimestre de 2023, en raison de la baisse des ventes de produits à base de bismuth et d'alliages spécialisés. Le BAIIA ajusté et la marge brute ajustée ont subi les répercussions d'une combinaison de produits moins favorable dans ce secteur par rapport à l'exercice précédent.

Faits saillants du deuxième trimestre de 2024

- Pour le deuxième trimestre de 2024, les produits ont augmenté de 26 % pour atteindre 74,6 M\$, comparativement à 59,1 M\$ pour le deuxième trimestre de 2023, en raison principalement de la croissance solide dans le secteur Semiconducteurs spécialisés.
- Stimulé par la hausse des volumes dans les marchés de l'énergie renouvelable terrestre et de l'énergie solaire spatiale et par l'évolution des prix par rapport à l'inflation, le BAIIA ajusté a augmenté de 24 % pour atteindre 13,5 M\$ pour le deuxième trimestre de 2024, comparativement à 10,8 M\$ pour le deuxième trimestre de 2023.
- Avantagée par les facteurs mentionnés ci-dessus, la marge brute ajustée a augmenté de 20 % pour atteindre 23,4 M\$ pour le deuxième trimestre de 2024. La marge brute ajustée en pourcentage des ventes a été de 31,3 %, comparativement à 32,9 % pour le deuxième trimestre de 2023, en raison d'une combinaison de produits moins favorable dans le secteur Matériaux de haute performance.
- Pour le deuxième trimestre de 2024, le résultat net a été de 4,8 M\$, comparativement à 10,1 M\$ pour le deuxième trimestre de 2023, un montant non récurrent ayant été comptabilisé au titre des produits associés aux litiges et aux activités de restructuration en 2023.
- Au 30 juin 2024, le carnet de commandes s'élevait à 245,0 M\$, ce qui représente 300 jours de produits annualisés, en hausse de 12 jours par rapport au trimestre précédent et de 11 jours par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement du moment où a eu lieu la conclusion ou le renouvellement des contrats.
- La dette nette¹ au 30 juin 2024 s'établissait à 91,1 M\$, par rapport à 73,8 M\$ au 31 décembre 2023, en raison de la hausse du fonds de roulement¹ et des dépenses en immobilisations prévues pour le secteur Semiconducteurs spécialisés au cours du premier semestre de 2024. Le ratio dette nette/BAIIA¹ de la Société s'établissait à 2,15x au 30 juin 2024.

Perspectives

Dans le secteur Semiconducteurs spécialisés, 5N+ continue de tirer parti de sa position privilégiée à titre de premier fournisseur mondial de composés semiconducteurs de très grande pureté à l'extérieur de la Chine ainsi que de partenariats à long terme avec ses principaux clients. La croissance de la demande demeure la règle, particulièrement dans les secteurs de l'énergie renouvelable terrestre et de l'énergie solaire spatiale. 5N+ est bien positionnée pour profiter d'occasions futures dans ces secteurs à forte croissance, ainsi que dans d'autres marchés, tels que ceux de la détection et de l'imagerie médicale.

Dans le secteur Matériaux de haute performance, la direction s'attend à une croissance provenant principalement de la santé et des produits pharmaceutiques, qui génèrent une rentabilité élevée et des flux de trésorerie prévisibles. Des projets d'élargissement de la gamme de produits et des initiatives de développement, notamment au moyen de partenariats, devraient susciter d'autres occasions à long terme.

Compte tenu de la performance de la Société depuis le début de l'exercice, la direction s'attend à atteindre la partie supérieure de la fourchette de projections du BAIIA ajusté telle qu'elle l'avait présentée auparavant, et qui s'échelonnait entre 45 M\$ et 50 M\$ pour l'exercice 2024. La fourchette de projections du BAIIA ajusté pour 2025 est maintenue entre 50 M\$ et 55 M\$.

¹ Mesures non conformes aux IFRS qui n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qui, par conséquent, pourraient ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Synthèse des résultats

| (en milliers de dollars américains, sauf les montants par action) | T2 2024 | T2 2023 | S1 2024 | S1 2023 |
|---|---------------|---------------|---------------|---------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Produits | 74 580 | 59 075 | 139 599 | 114 362 |
| Charges d'exploitation ajustées ¹ | (61 090) | (48 231) | (114 372) | (94 721) |
| BAIIA ajusté | 13 490 | 10 844 | 25 227 | 19 641 |
| Recouvrement (charge) au titre de la rémunération à base d'actions | 15 | (701) | (345) | (713) |
| Produits associés aux litiges et aux activités de restructuration | - | 8 772 | - | 8 772 |
| Dépréciation des actifs non courants | (307) | (608) | (307) | (608) |
| Perte sur la sortie d'immobilisations corporelles | - | (1 051) | - | (1 051) |
| (Pertes) profits de change et au titre de dérivés | (2) | 274 | 385 | 259 |
| BAIIA¹ | 13 196 | 17 530 | 24 960 | 26 300 |
| Intérêt sur la dette à long terme, intérêts théoriques et autres charges d'intérêts | 1 874 | 2 056 | 4 080 | 4 316 |
| Amortissement | 4 049 | 4 015 | 7 994 | 8 074 |
| Résultat avant impôt sur le résultat | 7 273 | 11 459 | 12 886 | 13 910 |
| Charge (recouvrement) d'impôt | | | | |
| Exigible | 2 177 | 2 855 | 4 691 | 3 769 |
| Différé | 307 | (1 539) | 899 | (1 456) |
| | 2 484 | 1 316 | 5 590 | 2 313 |
| Résultat net | 4 789 | 10 143 | 7 296 | 11 597 |
| Résultat de base par action | 0,05 \$ | 0,11 \$ | 0,08 \$ | 0,13 \$ |
| Résultat dilué par action | 0,05 \$ | 0,11 \$ | 0,08 \$ | 0,13 \$ |

Produits par secteur et marge brute ajustée

| (en milliers de dollars américains) | T2 2024 | T2 2023 | Variation | S1 2024 | S1 2023 | Variation |
|--|---------------|---------------|-------------|----------------|----------------|-------------|
| | \$ | \$ | | \$ | \$ | |
| Semiconducteurs spécialisés | 52 340 | 36 313 | 44 % | 97 490 | 69 052 | 41 % |
| Matériaux de haute performance | 22 240 | 22 762 | (2) % | 42 109 | 45 310 | (7) % |
| Total des produits | 74 580 | 59 075 | 26 % | 139 599 | 114 362 | 22 % |
| Coût des ventes | (54 385) | (42 765) | 27 % | (102 405) | (84 767) | 21 % |
| Amortissement inclus dans le coût des ventes | 3 173 | 3 152 | 1 % | 6 249 | 6 354 | (2) % |
| Marge brute ajustée | 23 368 | 19 462 | 20 % | 43 443 | 35 949 | 21 % |
| Marge brute ajustée en pourcentage | 31,3 % | 32,9 % | | 31,1 % | 31,4 % | |

Pour le deuxième trimestre de 2024, les produits ont augmenté de 26 % pour atteindre 74,6 M\$, comparativement à 59,1 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique principalement par la croissance solide dans le secteur Semiconducteurs spécialisés.

Avantagée par la hausse des volumes dans les marchés stratégiques et l'évolution des prix par rapport à l'inflation, la marge brute ajustée a augmenté de 20 % pour s'établir à 23,4 M\$ pour le deuxième trimestre de 2024, par rapport à 19,5 M\$ pour le deuxième trimestre de 2023, et à 43,4 M\$ pour le premier semestre de 2024 par rapport à 35,9 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La marge brute ajustée en pourcentage des ventes a été de 31,3 % pour le deuxième trimestre de 2024, comparativement à 32,9 % pour le deuxième trimestre de 2023, la croissance de la marge du secteur Semiconducteurs spécialisés ayant été contrebalancée par une combinaison de produits moins favorable du secteur Matériaux de haute performance. Pour le premier semestre de 2024, la marge brute ajustée en pourcentage des ventes s'est établie à 31,1 %, comparativement à 31,4 % pour le premier semestre de 2023.

¹ Mesures non conformes aux IFRS qui n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qui, par conséquent, pourraient ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Semiconducteurs spécialisés

Pour le deuxième trimestre de 2024, les produits ont été de 52,3 M\$, comparativement à 36,3 M\$ pour le deuxième trimestre de 2023. Pour le premier semestre de 2024, les produits ont atteint 97,5 M\$, par rapport à 69,1 M\$ pour le premier semestre de 2023, en raison de l'augmentation de la demande dans les secteurs de l'énergie renouvelable terrestre et de l'énergie solaire spatiale. Pour le deuxième trimestre de 2024, la marge brute ajustée en pourcentage des ventes s'est établie à 33,0 %, comparativement à 31,9 % pour le deuxième trimestre de 2023. La marge brute ajustée en pourcentage des ventes s'est établie à 31,2 % pour le premier semestre de 2024, comparativement à 31,5 % pour le premier semestre de 2023, en raison de la position de stock moins favorable en début d'année.

Matériaux de haute performance

Pour le deuxième trimestre de 2024, les produits ont été de 22,2 M\$, comparativement à 22,8 M\$ pour le deuxième trimestre de 2023. Pour le premier semestre de 2024, les produits ont atteint 42,1 M\$, par rapport à 45,3 M\$ pour le premier semestre 2023. Cette diminution s'explique principalement par la baisse des ventes de produits à base de bismuth et d'alliages spécialisés par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. La marge brute ajustée en pourcentage des ventes s'est établie à 28,4 % pour le deuxième trimestre de 2024, comparativement à 36,6 % pour le deuxième trimestre de 2023, en raison de la combinaison de produits moins favorable au deuxième trimestre de 2024. Pour le premier semestre de 2024, la marge brute ajustée en pourcentage des ventes s'est établie à 31,7 %, comparativement à 32,7 % pour le premier semestre de 2023.

Résultat d'exploitation, BAIIA et BAIIA ajusté

| (en milliers de dollars américains) | T2 2024 | T2 2023 | Variation | S1 2024 | S1 2023 | Variation |
|-------------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|--------------|
| | \$ | \$ | | \$ | \$ | |
| Semiconducteurs spécialisés | 13 072 | 8 128 | 61 % | 22 629 | 15 350 | 47 % |
| Matériaux de haute performance | 3 859 | 6 235 | (38) % | 8 771 | 10 696 | (18) % |
| Siège social | (3 441) | (3 519) | (2) % | (6 173) | (6 405) | (4) % |
| BAIIA ajusté | 13 490 | 10 844 | 24 % | 25 227 | 19 641 | 28 % |
| BAIIA | 13 196 | 17 530 | (25) % | 24 960 | 26 300 | (5) % |
| Résultat d'exploitation | 9 149 | 13 241 | (31) % | 16 581 | 17 967 | (8) % |

Pour le deuxième trimestre de 2024, le BAIIA ajusté a augmenté de 24 %, pour atteindre 13,5 M\$, représentant une marge du BAIIA ajusté¹ de 18,1 %, comparativement à 10,8 M\$, soit une marge du BAIIA ajusté de 18,4 %, pour le deuxième trimestre de 2023. Pour le premier semestre de 2024, le BAIIA ajusté s'est établi à 25,2 M\$, soit une hausse de 28 % par rapport à 19,6 M\$ pour le premier semestre de 2023.

Pour le deuxième trimestre de 2024, le BAIIA s'est établi à 13,2 M\$, contre 17,5 M\$ pour le deuxième trimestre de 2023. La baisse de 4,3 M\$ s'explique principalement par un montant non récurrent au titre des produits associés aux litiges et aux activités de restructuration de 8,8 M\$ comptabilisé au deuxième trimestre de 2023. Les autres éléments de rapprochement entre le BAIIA et le BAIIA ajusté sont la dépréciation des actifs non courants, les pertes de change et au titre de dérivés et le recouvrement au titre de la rémunération à base d'actions comptabilisés pour le trimestre considéré.

Pour le deuxième trimestre de 2024, le résultat d'exploitation a été de 9,1 M\$, par rapport à 13,2 M\$ pour le deuxième trimestre de 2023, en raison des facteurs mentionnés plus haut. Pour le premier semestre de 2024, le résultat d'exploitation a été de 16,6 M\$, par rapport à 18,0 M\$ pour le premier semestre de 2023.

Semiconducteurs spécialisés

Pour le deuxième trimestre de 2024, le BAIIA ajusté a augmenté de 4,9 M\$, ou 61 %, pour atteindre 13,1 M\$, ce qui correspond à une marge du BAIIA ajusté de 25 %, comparativement à 22 % pour le deuxième trimestre de 2023. Pour le premier semestre de 2024, le BAIIA ajusté a augmenté de 7,3 M\$ pour atteindre 22,6 M\$, ce qui correspond à une marge du BAIIA ajusté de 23 %, comparativement à 22 % pour la période correspondante de 2023. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse de la demande dans les marchés de l'énergie renouvelable terrestre et de l'énergie solaire spatiale.

¹ Mesures non conformes aux IFRS qui n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qui, par conséquent, pourraient ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Matériaux de haute performance

Pour le deuxième trimestre de 2024, le BAIIA ajusté a diminué de 2,4 M\$, ou 38 %, pour atteindre 3,9 M\$, ce qui correspond à une marge du BAIIA ajusté de 17 %, comparativement à 27 % pour le deuxième trimestre de 2023. Pour le premier semestre de 2024, le BAIIA ajusté a diminué de 1,9 M\$ pour atteindre 8,8 M\$, ce qui correspond à une marge du BAIIA ajusté de 21 %, comparativement à 24 % pour la période correspondante de 2023. Cette baisse s'explique principalement par les volumes moins élevés et une composition des produits moins favorable par rapport à l'exercice précédent.

Résultat net et résultat net ajusté

| (en milliers de dollars américains, sauf les montants par action) | T2 2024 | T2 2023 | S1 2024 | S1 2023 |
|--|----------------|----------------|----------------|----------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Résultat net | 4 789 | 10 143 | 7 296 | 11 597 |
| Résultat de base par action | 0,05 \$ | 0,11 \$ | 0,08 \$ | 0,13 \$ |
| Éléments de rapprochement : | | | | |
| (Recouvrement) charge au titre de la rémunération à base d'actions | (15) | 701 | 345 | 713 |
| Produits associés aux litiges et aux activités de restructuration | - | (8 772) | - | (8 772) |
| Dépréciation des actifs non courants | 307 | 608 | 307 | 608 |
| Perte sur la sortie d'immobilisations corporelles | - | 1 051 | - | 1 051 |
| Recouvrement d'impôt sur les éléments imposables ci-dessus | (90) | (544) | (185) | (547) |
| Résultat net ajusté¹ | 4 991 | 3 187 | 7 763 | 4 650 |
| Résultat de base ajusté par action¹ | 0,06 \$ | 0,04 \$ | 0,09 \$ | 0,05 \$ |

Pour le deuxième trimestre de 2024, le résultat net a été de 4,8 M\$, ou 0,05 \$ par action, comparativement à 10,1 M\$, ou 0,11 \$ par action, pour le deuxième trimestre de 2023, un montant non récurrent ayant été comptabilisé au titre des produits associés aux litiges et aux activités de restructuration en 2023. Le résultat net ajusté a été de 5,0 M\$, ou 0,06 \$ par action, pour le deuxième trimestre de 2024, par rapport à 3,2 M\$, ou 0,04 \$ par action, pour le deuxième trimestre de 2023.

Pour le premier semestre de 2024, le résultat net a été de 7,3 M\$, ou 0,08 \$ par action, comparativement à 11,6 M\$, ou 0,13 \$ par action, pour le premier semestre de 2023. Le résultat net ajusté a été de 7,8 M\$, ou 0,09 \$ par action, pour le premier semestre de 2024, par rapport à 4,7 M\$, ou 0,05 \$ par action, pour le premier semestre de 2023.

Outre le recouvrement d'impôt, les éléments de rapprochement pour établir le résultat net ajusté pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2024 ont été (le recouvrement) la charge au titre de la rémunération à base d'actions et la dépréciation des actifs non courants. Se reporter à la rubrique « Charges » pour de plus amples renseignements.

Carnet de commandes et nouvelles commandes

| (en milliers de dollars américains) | CARNET DE COMMANDES | | | NOUVELLES COMMANDES ¹ | | |
|-------------------------------------|---------------------|----------------|----------------|----------------------------------|---------------|---------------|
| | T2 2024 | T1 2024 | T2 2023 | T2 2024 | T1 2024 | T2 2023 |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Semiconducteurs spécialisés | 215 425 | 173 484 | 158 765 | 94 281 | 43 677 | 47 716 |
| Matériaux de haute performance | 29 622 | 31 594 | 28 146 | 20 268 | 18 117 | 13 043 |
| Total | 245 047 | 205 078 | 186 911 | 114 549 | 61 794 | 60 759 |

| (nombre de jours de produits annualisés)* | CARNET DE COMMANDES | | | NOUVELLES COMMANDES | | |
|---|---------------------|---------|---------|---------------------|---------|---------|
| | T2 2024 | T1 2024 | T2 2023 | T2 2024 | T1 2024 | T2 2023 |
| Semiconducteurs spécialisés | 365 | 351 | 365 | 164 | 88 | 120 |
| Matériaux de haute performance | 122 | 145 | 113 | 83 | 83 | 52 |
| Moyenne pondérée | 300 | 288 | 289 | 140 | 87 | 94 |

* Le carnet de commandes et les nouvelles commandes sont également présentés en nombre de jours pour éliminer l'incidence des prix des produits de base.

¹ Mesures non conformes aux IFRS qui n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qui, par conséquent, pourraient ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Deuxième trimestre de 2024 par rapport au premier trimestre de 2024

Au 30 juin 2024, le carnet de commandes représentait 300 jours de produits annualisés, ce qui correspond à une hausse de 12 jours par rapport au carnet de commandes au 31 mars 2024.

Le carnet de commandes du secteur Semiconducteurs spécialisés représentait 365 jours de produits annualisés, soit une hausse de 14 jours, ou 4 %, par rapport au carnet de commandes au 31 mars 2024, en raison de la conclusion de contrats à long terme. Selon la définition de la Société, le nombre de jours estimé en fonction des produits annualisés ne peut pas dépasser 365 jours. Il est toutefois important de noter que, dans les faits, le carnet de commandes pour le secteur Semiconducteurs spécialisés se prolonge au-delà des douze prochains mois.

Le carnet de commandes du secteur Matériaux de haute performance représentait 122 jours de produits annualisés, ce qui correspond à une baisse de 23 jours, ou 16 %, par rapport au carnet de commandes au 31 mars 2024, surtout en raison du moment où a eu lieu la conclusion ou le renouvellement des contrats, soit généralement au quatrième et au premier trimestre pour ce secteur, et des commandes exécutées au cours du trimestre sur des contrats à long terme.

Les nouvelles commandes du secteur Semiconducteurs spécialisés ont représenté 164 jours pour le deuxième trimestre de 2024, en hausse de 76 jours par rapport à 88 jours pour le premier trimestre de 2024. La hausse des nouvelles commandes s'explique principalement par la conclusion de contrats à long terme dont le renouvellement a été négocié pendant le trimestre considéré. Les nouvelles commandes du secteur Matériaux de haute performance ont représenté 83 jours pour le deuxième trimestre de 2024, comme pour le premier trimestre de 2024. Les nouvelles commandes sont calculées en additionnant aux produits des activités ordinaires l'augmentation ou la diminution du carnet de commandes pour la période considérée, divisé par les produits annualisés. Par conséquent, les facteurs expliquant l'augmentation ou la diminution du carnet de commandes s'appliquent également à l'augmentation ou à la diminution des nouvelles commandes.

Deuxième trimestre de 2024 par rapport au deuxième trimestre de 2023

Au 30 juin 2024, le carnet de commandes du secteur Semiconducteurs spécialisés en nombre de jours était pareil qu'au 30 juin 2023. Le carnet de commandes du secteur Matériaux de haute performance représentait 122 jours, en hausse de 9 jours par rapport à 113 jours au 30 juin 2023.

Les nouvelles commandes du secteur Semiconducteurs spécialisés ont augmenté de 44 jours en raison des facteurs mentionnés plus haut, et celles du secteur Matériaux de haute performance, de 31 jours par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Charges

| (en milliers de dollars américains) | T2 2024 | T2 2023 | S1 2024 | S1 2023 |
|--|---------------|--------------|---------------|---------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Amortissement | 4 049 | 4 015 | 7 994 | 8 074 |
| Frais généraux, frais de vente et frais d'administration | 8 717 | 7 569 | 16 034 | 14 462 |
| (Recouvrement) charge au titre de la rémunération à base d'actions | (15) | 701 | 345 | 713 |
| Produits associés aux litiges et aux activités de restructuration | - | (8 772) | - | (8 772) |
| Dépréciation des actifs non courants | 307 | 608 | 307 | 608 |
| Perte sur la sortie d'immobilisations corporelles | - | 1 051 | - | 1 051 |
| Charges financières | 1 876 | 1 782 | 3 695 | 4 057 |
| Charge d'impôt | 2 484 | 1 316 | 5 590 | 2 313 |
| Total des charges | 17 418 | 8 270 | 33 965 | 22 506 |

Amortissement

La dotation aux amortissements s'est établie à 4,0 M\$ pour le deuxième trimestre de 2024 et à 8,0 M\$ pour le premier semestre de 2024, par rapport à respectivement 4,0 M\$ et 8,1 M\$ pour les périodes correspondantes de 2023.

Frais généraux, frais de vente et frais d'administration

Les frais généraux, frais de vente et frais d'administration se sont établis à 8,7 M\$ pour le deuxième trimestre de 2024 et à 16,0 M\$ pour le premier semestre de 2024, par rapport à 7,6 M\$ et 14,5 M\$ pour les périodes correspondantes de 2023. Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2024, l'augmentation s'explique principalement par un besoin ponctuel de services de soutien externes et par l'inflation.

Charge de rémunération à base d'actions

Pour le deuxième trimestre de 2024, la charge de rémunération à base d'actions s'est établie à néant, par rapport à 0,7 M\$ pour le deuxième trimestre de 2023. Pour le premier semestre de 2024, la charge de rémunération à base d'actions s'est établie à 0,3 M\$, par rapport à 0,7 M\$ pour la période correspondante de 2023.

Produits associés aux litiges et aux activités de restructuration

Pour le deuxième trimestre de 2024, les produits associés aux litiges et aux activités de restructuration ont été de néant, par rapport à un montant de 8,8 M\$ comptabilisé au deuxième trimestre de 2023, correspondant au montant reçu de l'ancien actionnaire d'AZUR conformément aux clauses de la convention d'achat d'actions, déduction faite des charges connexes.

Dépréciation des actifs non courants

Au deuxième trimestre de 2024, la Société a comptabilisé, dans les immobilisations corporelles du secteur Semiconducteurs spécialisés, un montant de 0,3 M\$ au titre de la dépréciation de ses actifs non courants afin de refléter l'évaluation de la valeur comptable du matériel de production à la suite de la décision de la Société d'abandonner la construction d'un actif.

Au cours du deuxième trimestre de 2023, la Société a comptabilisé, dans les immobilisations corporelles du secteur Matériaux de haute performance, un montant de 0,6 M\$ au titre de la dépréciation de ses actifs non courants afin de refléter l'évaluation de la valeur comptable du matériel de production à la suite de la décision de la Société de passer à du matériel de production de plus grande capacité.

Perte sur la sortie d'immobilisations corporelles

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2024, la perte sur la sortie d'immobilisations corporelles a été de néant. Au cours du deuxième trimestre de 2023, la Société a comptabilisé une perte de 1,1 M\$ sur la sortie de matériel de production découlant d'une modification apportée par la Société aux exigences et aux fonctionnalités techniques. La Société s'est départie de ce matériel de production dans le cadre d'une transaction non monétaire avec un fournisseur en échange d'un crédit qui pourra être utilisé lors d'achats futurs de matériel de production.

Charges financières

Les charges financières se sont établies à 1,9 M\$ pour le deuxième trimestre de 2024, par rapport à 1,8 M\$ pour le deuxième trimestre de 2023. Pour le premier semestre de 2024, les charges financières se sont établies à 3,7 M\$, comparativement à 4,1 M\$ pour le premier semestre de 2023. Cette baisse des charges financières découle de la diminution de 0,2 M\$ de l'intérêt sur la dette à long terme combinée à la hausse de 0,1 M\$ des profits de change et au titre de dérivés pour le premier semestre de 2024.

Impôt sur le résultat

La Société a affiché un résultat avant impôt sur le résultat de 7,3 M\$ pour le deuxième trimestre de 2024 et de 12,9 M\$ pour le premier semestre de 2024. La charge d'impôt s'est établie à 2,5 M\$ pour le deuxième trimestre de 2024 et à 5,6 M\$ pour le premier semestre de 2024, par rapport à 1,3 M\$ et 2,3 M\$ pour les périodes correspondantes de 2023. Les actifs d'impôt différé applicables dans certains pays seulement ont eu une incidence sur les montants de charge ou recouvrement des deux exercices.

Situation financière et sources de financement

| (en milliers de dollars américains) | T2 2024 | T2 2023 | S1 2024 | S1 2023 |
|---|----------------|----------------|----------------|----------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Flux de trésorerie d'exploitation avant ce qui suit : | 9 503 | 15 227 | 16 647 | 21 104 |
| Variation nette des soldes du fonds de roulement hors trésorerie | (11 270) | (3 849) | (19 265) | (13 498) |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | (1 767) | 11 378 | (2 618) | 7 606 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | (4 496) | (4 503) | (14 476) | (1 571) |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | (502) | (8 195) | 9 706 | (8 785) |
| Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie | (19) | (16) | (173) | 146 |
| Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | (6 784) | (1 336) | (7 561) | (2 604) |

Pour le deuxième trimestre de 2024, les flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation ont totalisé 1,8 M\$, par rapport à des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de 11,4 M\$ pour le deuxième trimestre de 2023. Pour le premier semestre de 2024, les flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation ont totalisé 2,6 M\$, par rapport à des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de 7,6 M\$ pour le premier semestre de 2023. Cet écart négatif de 10,2 M\$ au premier semestre de 2024 s'explique par une baisse de 4,5 M\$ des flux de trésorerie d'exploitation et des exigences supplémentaires en matière de fonds de roulement hors trésorerie de 5,8 M\$.

Pour le deuxième trimestre de 2024, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont établis à 4,5 M\$, soit un niveau semblable à celui du deuxième trimestre de 2023. Pour le premier semestre de 2024, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont établis à 14,5 M\$, comparativement à 1,6 M\$ pour le premier semestre de 2023. L'augmentation de 12,9 M\$ s'explique principalement par le produit tiré du règlement de la convention de dépôt indexé qui a été convertie au cours du premier trimestre de 2023, donnant lieu à l'encaissement d'un montant de 6,5 M\$ en trésorerie, de même que par une augmentation de 6,0 M\$ des ajouts d'immobilisations corporelles au premier semestre de 2024 et une augmentation de la participation minoritaire de la Société dans Microbion Corporation pour un montant de 1,0 M\$ au premier semestre de 2024.

Pour le deuxième trimestre de 2024, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement ont totalisé 0,5 M\$, par rapport à 8,2 M\$ pour le deuxième trimestre de 2023. Pour le premier semestre de 2024, les flux de trésorerie provenant des activités de financement ont totalisé 9,7 M\$ par rapport à des flux de trésorerie affectés aux activités de financement de 8,8 M\$ pour le premier semestre de 2023. La variation de 18,5 M\$ s'explique par l'obtention d'un montant total de 2,9 M\$ en lien avec deux prêts à terme reçus au premier trimestre de 2024 ne portant pas intérêt, ainsi que par le montant net emprunté sur la facilité de crédit après le remboursement d'une partie du prêt subordonné à terme. Se reporter à la rubrique « Dette nette » pour de plus amples renseignements. De plus, la Société a reçu un montant de trésorerie plus élevé à la suite de l'émission d'actions ordinaires au cours de l'exercice 2024, tandis que les portions des paiements de loyers se rapportant au principal ont été semblables pour les deux périodes.

Fonds de roulement

| (en milliers de dollars américains) | Au 30 juin 2024 | Au 31 décembre 2023 |
|--|-----------------|---------------------|
| | \$ | \$ |
| Stocks | 116 015 | 105 850 |
| Autres actifs courants | 79 949 | 76 113 |
| Passif courant | (56 432) | (81 807) |
| Fonds de roulement | 139 532 | 100 156 |
| Ratio du fonds de roulement¹ | 3,47 | 2,22 |

Le fonds de roulement a augmenté de 39,4 M\$ par rapport au 31 décembre 2023, en raison principalement de la baisse de 25,4 M\$ du passif courant. Le prêt subordonné à terme de 25,0 M\$ était présenté dans le passif courant au 31 décembre 2023, mais dans le passif non courant depuis sa modification au premier trimestre de 2024. Se reporter à la rubrique « Dette nette » pour de plus amples renseignements. De plus, les stocks ont augmenté de 10,2 M\$ pour le deuxième trimestre de 2024 pour mieux répondre à la demande, et les autres actifs courants ont également augmenté, de 3,9 M\$, du fait de la hausse des produits.

¹ Mesures non conformes aux IFRS qui n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qui, par conséquent, pourraient ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Dettes nettes

| (en milliers de dollars américains) | Au 30 juin 2024 | Au 31 décembre 2023 |
|---|-----------------|---------------------|
| | \$ | \$ |
| Dettes bancaires | - | - |
| Dettes à long terme, y compris la partie courante | 118 205 | 108 500 |
| Total de la dette¹ | 118 205 | 108 500 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | (27 145) | (34 706) |
| Dettes nettes | 91 060 | 73 794 |

Le total de la dette au 30 juin 2024 s'établissait à 118,2 M\$, par rapport à 108,5 M\$ au 31 décembre 2023.

La dette nette, compte tenu de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, a augmenté de 17,3 M\$ pour s'établir à 91,1 M\$ au 30 juin 2024, par rapport à 73,8 M\$ au 31 décembre 2023.

Au cours du premier trimestre de 2024, la Société a conclu une convention de prêt subordonné à terme de 15,0 M\$ avec Investissement Québec pour remplacer le précédent prêt subordonné à terme de 25,0 M\$ dont l'échéance était prévue en mars 2024. Le nouveau prêt à terme porte intérêt à un taux équivalent au taux des obligations du Trésor américain à quatre ans majoré d'une marge de 5,38 %, soit 9,71 %.

Au cours du premier trimestre de 2024, la Société a également reçu un montant de trésorerie provenant de deux prêts à terme ne portant pas intérêt octroyés par Investissement Québec et Développement économique Canada pour les régions du Québec :

1. La Société a reçu un montant de 2,7 M\$ CA d'Investissement Québec en lien avec un prêt à terme ne portant pas intérêt dont il est possible de retirer un montant maximum de 2,9 M\$ CA selon l'admissibilité des dépenses en immobilisations en lien avec les investissements de la Société dans son installation de fabrication située à Montréal. Sous réserve du respect de certains critères, la Société s'attend à ce que le prêt fasse l'objet d'une exonération de remboursement de 0,5 M\$ CA. Le prêt est assorti d'un moratoire de deux ans sur le remboursement et est, par la suite, remboursable par versements mensuels sur une période de quatre ans.
2. La Société a reçu un montant de 1,2 M\$ CA de Développement économique Canada pour les régions du Québec en lien avec un prêt à terme ne portant pas intérêt dont il est possible de retirer un montant maximum de 3,0 M\$ CA selon l'admissibilité des dépenses en immobilisations engagées. Au plus tard au 31 décembre 2025, un autre moratoire de deux ans sur le remboursement commencera. Par la suite, le prêt est remboursable par versements mensuels sur une période de cinq ans.

Informations relatives aux actions

| | Au 5 août 2024 | Au 30 juin 2024 |
|---|----------------|-----------------|
| Actions émises et en circulation | 88 917 801 | 88 917 801 |
| Options sur actions pouvant être émises | 1 291 705 | 1 291 705 |

Arrangements hors bilan

La Société est exposée au risque de change lié aux ventes réalisées en euros et en d'autres monnaies étrangères ainsi qu'aux fluctuations des taux d'intérêt de sa facilité de crédit et peut conclure à l'occasion des contrats de change à terme et des swaps de taux d'intérêt ou de devises afin de se protéger contre les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt. Le lecteur trouvera un complément d'information sur ces contrats aux notes 19 et 27 des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

¹ Mesures non conformes aux IFRS qui n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qui, par conséquent, pourraient ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Engagements

Dans le cours normal des activités, la Société avait conclu des lettres de crédit d'un montant de 0,2 M\$ au 30 juin 2024 et de 0,6 M\$ au 31 décembre 2023.

Éventualités

Dans le cours normal des activités, la Société est exposée à des événements pouvant donner lieu à des passifs éventuels ou à des actifs éventuels. À la date de publication des états financiers consolidés, la Société n'avait connaissance d'aucun événement important susceptible d'avoir une incidence significative sur ses états financiers consolidés.

Gouvernance

Conformément au Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (le « Règlement 52-109 »), 5N+ a déposé des attestations signées par le chef de la direction et le chef de la direction financière qui, entre autres, rendent compte de la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et de la conception et de l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conçu ou fait concevoir sous leur supervision des contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI), pour fournir une assurance raisonnable que :

- l'information importante relative à la Société leur a été communiquée;
- l'information à fournir dans les documents d'information continue de la Société a été comptabilisée, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières.

Une évaluation de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société a été effectuée sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière. À la lumière de cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu à l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont aussi conçu ou fait concevoir sous leur supervision le contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF) à l'aide des critères du référentiel intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (« référentiel COSO 2013 ») pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été dressés, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux normes IFRS de comptabilité.

En raison de leurs limites intrinsèques, les CPCI et le CIIF ne fournissent qu'une assurance raisonnable et il se peut qu'ils n'empêchent pas, ou ne détectent pas, toutes les anomalies ou toutes les erreurs.

Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le CIIF n'a subi, au cours du semestre clos le 30 juin 2024, aucune modification qui a eu ou dont on pourrait raisonnablement penser qu'elle aura une incidence importante sur le CIIF.

Instruments financiers et gestion du risque

Juste valeur des instruments financiers

Une description détaillée des méthodes et des hypothèses utilisées pour évaluer la juste valeur des instruments financiers de la Société figure à la note 19, « Juste valeur des instruments financiers », des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Gestion du risque financier

Pour une description détaillée de la nature et de l'étendue des risques découlant des instruments financiers ainsi que des stratégies de gestion du risque connexes, se reporter à la note 27 des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Risques et incertitudes

Pour une description détaillée des facteurs de risque associés à 5N+ et à ses activités, se reporter à la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de 2023 de 5N+ daté du 27 février 2024. Les risques et incertitudes pouvant entraîner de telles différences incluent les risques associés aux facteurs suivants : taux d'intérêt, monnaies étrangères, crédit, liquidité, conjoncture économique mondiale, activités internationales, notamment en Chine, réglementation environnementale, gestion des crises et des risques liés aux changements climatiques, facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), santé et sécurité, prolongation du conflit armé en Ukraine, épidémies, disponibilité et maintien en poste d'employés qualifiés, conventions collectives, litiges, stratégie de croissance de la Société, concurrence, prix des produits de base, sources d'approvisionnement, protection des droits de propriété intellectuelle, valorisation des stocks, interruptions des activités, perte d'un client important, variations du carnet de commandes, acquisitions, défaillance, interruption ou atteinte à la sécurité des systèmes, des réseaux et des données informatiques, protection des données à caractère personnel, valeur de marché des actions ordinaires ainsi que subventions et autres programmes incitatifs.

Mesures non conformes aux IFRS

Certaines mesures non conformes aux IFRS sont utilisées dans le présent rapport de gestion. La direction de la Société estime que ces mesures non conformes aux IFRS fournissent une information utile aux investisseurs sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société, car elles constituent des indicateurs clés supplémentaires de sa performance. Ces mesures non conformes aux IFRS ne sont pas des mesures reconnues en vertu des normes IFRS de comptabilité et n'ont pas de définition normalisée prescrite selon ces normes; elles pourraient donc ne pas être comparables à des mesures portant des noms semblables présentées par d'autres émetteurs. Ces mesures ne doivent pas être considérées comme des données remplaçant l'information financière préparée selon les normes IFRS de comptabilité.

Le carnet de commandes représente les commandes attendues que la Société a reçues, mais qui n'ont pas encore été exécutées, et qui devraient se transformer en ventes au cours des douze prochains mois. Il est exprimé en dollars et estimé en nombre de jours, lequel ne peut dépasser 365 jours. Les nouvelles commandes représentent le nombre de commandes reçues durant la période considérée, exprimé en nombre de jours, et sont calculées en additionnant aux produits des activités ordinaires l'augmentation ou la diminution du carnet de commandes pour la période considérée, divisé par les produits annualisés. Le carnet de commandes est un indicateur des produits futurs attendus en jours, et les nouvelles commandes permettent d'évaluer la capacité de 5N+ à maintenir et à accroître ses produits.

Le BAIIA désigne le résultat net avant les charges d'intérêts, la charge (le recouvrement) d'impôt et l'amortissement. 5N+ a recours au BAIIA, car elle croit qu'il constitue une mesure significative de la performance opérationnelle de ses activités poursuivies avant la prise en compte de l'incidence de certaines charges. La définition de cette mesure non conforme aux IFRS de la Société peut être différente de celle qu'utilisent d'autres entreprises.

Voici un rapprochement du BAIIA avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable :

| (en milliers de dollars américains) | T2 2024 | T2 2023 | S1 2024 | S1 2023 |
|---|---------------|---------------|---------------|---------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Résultat net | 4 789 | 10 143 | 7 296 | 11 597 |
| Intérêt sur la dette à long terme, intérêts théoriques et autres charges d'intérêts | 1 874 | 2 056 | 4 080 | 4 316 |
| Charge d'impôt | 2 484 | 1 316 | 5 590 | 2 313 |
| Amortissement | 4 049 | 4 015 | 7 994 | 8 074 |
| BAIIA | 13 196 | 17 530 | 24 960 | 26 300 |

La marge du BAIIA correspond au BAIIA divisé par les produits.

Le BAIIA ajusté correspond au résultat d'exploitation comme défini avant l'incidence de la dépréciation des stocks, de la charge (du recouvrement) au titre de la rémunération à base d'actions, des coûts (produits) associés aux litiges et aux activités de restructuration, de la dépréciation des actifs non courants, de la perte (du profit) sur la sortie d'immobilisations corporelles et de l'amortissement. 5N+ a recours au BAIIA ajusté, car elle croit qu'il constitue une mesure significative de la performance opérationnelle de ses activités poursuivies compte non tenu de l'incidence de certaines charges. La définition de cette mesure non conforme aux IFRS de la Société peut être différente de celle qu'utilisent d'autres entreprises.

La marge du BAIIA ajusté correspond au BAIIA ajusté divisé par les produits.

Voici un rapprochement du BAIIA ajusté et de la marge du BAIIA ajusté avec les mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables :

| (en milliers de dollars américains) | T2 2024 | T2 2023 | S1 2024 | S1 2023 |
|---|---------------|---------------|---------------|---------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Produits | 74 580 | 59 075 | 139 599 | 114 362 |
| Charges d'exploitation | (65 431) | (45 834) | (123 018) | (96 395) |
| Résultat d'exploitation | 9 149 | 13 241 | 16 581 | 17 967 |
| (Recouvrement) charge au titre de la rémunération à base d'actions | (15) | 701 | 345 | 713 |
| (Produits) coûts associés aux litiges et aux activités de restructuration | - | (8 772) | - | (8 772) |
| Dépréciation des actifs non courants | 307 | 608 | 307 | 608 |
| Perte sur la sortie d'immobilisations corporelles | - | 1 051 | - | 1 051 |
| Amortissement | 4 049 | 4 015 | 7 994 | 8 074 |
| BAIIA ajusté | 13 490 | 10 844 | 25 227 | 19 641 |
| Marge du BAIIA ajusté | 18,1 % | 18,4 % | 18,1 % | 17,2 % |

Les charges d'exploitation ajustées correspondent aux charges d'exploitation compte non tenu de la dépréciation des stocks, de la charge (du recouvrement) au titre de la rémunération à base d'actions, des coûts (produits) associés aux litiges et aux activités de restructuration, de la dépréciation des actifs non courants, de la perte (du profit) sur la sortie d'immobilisations corporelles et de l'amortissement. 5N+ a recours aux charges d'exploitation ajustées pour calculer le BAIIA ajusté. 5N+ croit qu'il constitue une mesure significative de la performance opérationnelle de ses activités poursuivies. La définition de cette mesure non conforme aux IFRS de la Société peut être différente de celle qu'utilisent d'autres entreprises.

Voici un rapprochement des charges d'exploitation ajustées avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable :

| (en milliers de dollars américains) | T2 2024 | T2 2023 | S1 2024 | S1 2023 |
|---|---------------|---------------|----------------|---------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Charges d'exploitation | 65 431 | 45 834 | 123 018 | 96 395 |
| Recouvrement (charge) au titre de la rémunération à base d'actions | 15 | (701) | (345) | (713) |
| Produits (coûts) associés aux litiges et aux activités de restructuration | - | 8 772 | - | 8 772 |
| Dépréciation des actifs non courants | (307) | (608) | (307) | (608) |
| Perte sur la sortie d'immobilisations corporelles | - | (1 051) | - | (1 051) |
| Amortissement | (4 049) | (4 015) | (7 994) | (8 074) |
| Charges d'exploitation ajustées | 61 090 | 48 231 | 114 372 | 94 721 |

Le résultat net ajusté correspond au résultat net avant l'incidence de la dépréciation des stocks, de la charge (du recouvrement) au titre de la rémunération à base d'actions, des coûts (produits) associés aux litiges et aux activités de restructuration, de la dépréciation des actifs non courants et de la perte (du profit) sur la sortie d'immobilisations corporelles, après déduction de la charge (du recouvrement) d'impôt s'y rapportant. 5N+ a recours au résultat net ajusté, car elle croit qu'il constitue une mesure significative de la performance opérationnelle de ses activités poursuivies compte non tenu de l'incidence de charges ou de produits qui sont inhabituels. La définition de cette mesure non conforme aux IFRS de la Société peut être différente de celle qu'utilisent d'autres entreprises.

Le résultat de base ajusté par action correspond au résultat net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation. 5N+ a recours au résultat de base ajusté par action, car elle croit qu'il constitue une mesure significative de la performance opérationnelle de ses activités poursuivies compte non tenu de l'incidence de charges ou de produits qui sont inhabituels. La définition de cette mesure non conforme aux IFRS de la Société peut être différente de celle qu'utilisent d'autres entreprises.

Voici un rapprochement du résultat net ajusté et du résultat de base par action ajusté avec les mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables :

| (en milliers de dollars américains, sauf les montants par action et le nombre d'actions) | T2 2024 | T2 2023 | S1 2024 | S1 2023 |
|--|----------------|----------------|----------------|----------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Résultat net | 4 789 | 10 143 | 7 296 | 11 597 |
| Résultat de base par action | 0,05 \$ | 0,11 \$ | 0,08 \$ | 0,13 \$ |
| Éléments de rapprochement : | | | | |
| (Recouvrement) charge au titre de la rémunération à base d'actions | (15) | 701 | 345 | 713 |
| (Produits) coûts associés aux litiges et aux activités de restructuration | - | (8 772) | - | (8 772) |
| Dépréciation des actifs non courants | 307 | 608 | 307 | 608 |
| Perte sur la sortie d'immobilisations corporelles | - | 1 051 | - | 1 051 |
| Recouvrement d'impôt sur l'élément imposable ci-dessus | (90) | (544) | (185) | (547) |
| Résultat net ajusté | 4 991 | 3 187 | 7 763 | 4 650 |
| Nombre moyen pondéré d'actions – de base | 88 818 002 | 88 454 724 | 88 775 869 | 88 411 447 |
| Résultat de base ajusté par action | 0,06 \$ | 0,04 \$ | 0,09 \$ | 0,05 \$ |

La marge brute ajustée est une mesure servant à déterminer ce que rapportent les ventes en déduisant le coût des ventes, à l'exclusion de l'amortissement et de la charge de dépréciation des stocks. Cette mesure est également exprimée en pourcentage des produits, en divisant le montant de la marge brute ajustée par le total des produits.

Voici un rapprochement de la marge brute ajustée avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable :

| (en milliers de dollars américains) | T2 2024 | T2 2023 | S1 2024 | S1 2023 |
|--|---------------|---------------|----------------|----------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Total des produits | 74 580 | 59 075 | 139 599 | 114 362 |
| Coût des ventes | (54 385) | (42 765) | (102 405) | (84 767) |
| Marge brute | 20 195 | 16 310 | 37 194 | 29 595 |
| Amortissement inclus dans le coût des ventes | 3 173 | 3 152 | 6 249 | 6 354 |
| Marge brute ajustée | 23 368 | 19 462 | 43 443 | 35 949 |
| Marge brute ajustée en pourcentage | 31,3 % | 32,9 % | 31,1 % | 31,4 % |

La dette nette correspond au montant total de la dette moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Toute mesure financière présentée par suite de l'adoption de la norme IFRS 16 relativement aux obligations locatives est exclue du calcul. La dette nette constitue un indicateur de la situation financière globale de 5N+.

Le ratio dette nette/BAIIA correspond à la dette nette divisée par le BAIIA sur les 12 derniers mois.

Voici un rapprochement du total de la dette et de la dette nette avec les mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables :

| (en milliers de dollars américains) | Au 30 juin 2024 | Au 31 décembre 2023 |
|---|-----------------|---------------------|
| | \$ | \$ |
| Dette bancaire | - | - |
| Dette à long terme, y compris la partie courante | 118 205 | 108 500 |
| Obligation locative, y compris la partie courante | 31 003 | 30 139 |
| Sous-total de la dette | 149 208 | 138 639 |
| Obligation locative, y compris la partie courante | (31 003) | (30 139) |
| Total de la dette | 118 205 | 108 500 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | (27 145) | (34 706) |
| Dette nette | 91 060 | 73 794 |

Le fonds de roulement est une mesure des liquidités. Il correspond à la différence entre l'actif courant et le passif courant. Étant donné que la Société est actuellement endettée, elle se sert de cette mesure comme d'un indicateur de son efficacité financière et elle s'efforce de le garder le plus bas possible.

Le ratio du fonds de roulement est obtenu en divisant l'actif courant par le passif courant.

Voici un rapprochement du fonds de roulement avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable :

| (en milliers de dollars américains) | Au 30 juin 2024 | Au 31 décembre 2023 |
|--|-----------------|---------------------|
| | \$ | \$ |
| Stocks | 116 015 | 105 850 |
| Autres actifs courants, à l'exclusion des stocks | 79 949 | 76 113 |
| Actif courant | 195 964 | 181 963 |
| Passif courant | (56 432) | (81 807) |
| Fonds de roulement | 139 532 | 100 156 |
| Ratio du fonds de roulement | 3,47 | 2,22 |

Renseignements supplémentaires

Les actions ordinaires de 5N+ sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX) sous le symbole « VNP ». Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la Société, y compris sa notice annuelle, se reporter au profil de la Société sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca.

Principales informations financières trimestrielles

| (en milliers de dollars américains, sauf les montants par action) | 30 juin 2024 | 31 mars 2024 | 31 déc. 2023 | 30 sept. 2023 | 30 juin 2023 | 31 mars 2023 | 31 déc. 2022 | 30 sept. 2022 |
|--|--------------|--------------|--------------|---------------|--------------|--------------|--------------|---------------|
| | | | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Produits | 74 580 | 65 019 | 65 063 | 62 946 | 59 075 | 55 287 | 61 042 | 66 372 |
| BAIIA | 13 196 | 11 764 | 7 736 | 9 582 | 17 530 | 8 770 | (3 671) | 1 751 |
| BAIIA ajusté | 13 490 | 11 737 | 9 033 | 9 649 | 10 844 | 8 797 | 6 705 | 9 114 |
| Résultat net | 4 789 | 2 507 | 2 284 | 1 518 | 10 143 | 1 454 | (8 146) | (6 968) |
| Résultat de base par action | 0,05 \$ | 0,03 \$ | 0,03 \$ | 0,02 \$ | 0,11 \$ | 0,02 \$ | (0,09) \$ | (0,08) \$ |
| Résultat dilué par action | 0,05 \$ | 0,03 \$ | 0,03 \$ | 0,02 \$ | 0,11 \$ | 0,02 \$ | (0,09) \$ | (0,08) \$ |
| Résultat net ajusté | 4 991 | 2 772 | 2 994 | 1 742 | 3 187 | 1 463 | 2 132 | 520 |
| Résultat de base ajusté par action | 0,06 \$ | 0,03 \$ | 0,03 \$ | 0,02 \$ | 0,04 \$ | 0,02 \$ | 0,02 \$ | - \$ |
| Flux de trésorerie d'exploitation avant variation nette des éléments du fonds de roulement hors trésorerie | 9 503 | 7 144 | 5 883 | 5 064 | 15 227 | 5 877 | 4 447 | 2 473 |
| Carnet de commandes | 300 jours | 288 jours | 292 jours | 284 jours | 289 jours | 306 jours | 253 jours | 192 jours |

Le résultat net est entièrement attribuable aux actionnaires de 5N+.